



Ville de Leers

35 rue Joseph Leroy
59115 Leers
fflament@ville-leers.fr
☎ 03 20 02 98 27

- Inscription
 - Réinscription
- Année de 1^{ère} inscription :

Enfant

FICHE D'ÉLÈVE

ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

NOM / Prénom de l'élève :
Date de naissance :
Age :
Adresse domicile :
Code Postal/Commune :
N° téléphone du responsable : /
Courriel du responsable légal :

PERSONNE A JOINDRE EN CAS D'URGENCE

NOM / Prénom du responsable :
.....
N° tel. en cas d'urgence : /
Profession :

ACTIVITES

DISCIPLINE : **Niveau :**
Indiquez l'instrument suivi en 2020 *suivi en 2020*

PRATIQUES COLLECTIVES :

OBLIGATOIRE

- Chorale (Obligatoire les 2 premières années)
- Orchestre d'Harmonie junior (Obligatoire à partir de la 3^{ème} année)

Sur proposition du professeur

- Orchestre à Cordes
- Quatuor de Saxophone
- Orchestre de guitares

FORMATION MUSICALE :

CYCLE 1

- FM 1C1 Mercredi 13h30-15h00
- FM 1C2 Mercredi 14h30-16h00
- FM 1C3 Mercredi 16h00-17h30
- FM 1C4 Mercredi 17h00-18h30

CYCLE 2

- FM 2C1&2C2 Mardi 18h00 - 19h00
- FM 2C3&2C4 Jeudi 18h00 - 19h00



INFORMATIONS TARIFS	LEERSOIS	NON-LEERSOIS
<input type="checkbox"/> TARIF 1 : Eveil musical (5-6 ans) Pratique collective	20.00 €	60.00 €
<input type="checkbox"/> TARIF 2 : Instrument seul Formation musicale seule	40.45 €	121.35 €
<input type="checkbox"/> TARIF 3 : Cursus traditionnel : FM + Instrument (& pratiques collectives) Cycle Loisir (accessible après le cycle 2)	58.85 €	176.55 €
<input type="checkbox"/> Location d'instrument	98.00 €	98.00 €
REDUCTIONS		
<input type="checkbox"/> - 10 % (si 3 élèves de la même famille) <input type="checkbox"/> Gratuité pour les membres de l'Harmonie Municipale		
TOTAL à PAYER :		

PIÈCES À JOINDRE
<input type="checkbox"/> OBLIGATOIRE : Justificatif de domicile de moins de 3 mois <i>Factures gaz/eau/électricité/box internet ou quittance de loyer</i> <i>NB : les factures mobiles ne sont pas acceptées</i> <i>Infos Paiement :</i> <i>Le paiement est à faire au service des Ecoles, à la Mairie, par chèques, espèces ou carte bancaire dès la réception de la facture émise en début d'année scolaire et envoyée par mail. Pour les paiements par chèque : possibilité de dépôt dans la boîte aux lettres de la Mairie ; le chèque doit être à l'ordre du « Régisseur des activités Périscolaires »</i>

Je soussigné(e) M/Mme
représentant légal de déclare :

- inscrire mon enfant
- avoir bien pris connaissance du **règlement intérieur** de l'école de musique municipale de Leers et m'engager à le respecter (*obligatoire*).
- autoriser / refuser : que mon enfant soit pris en photo ou filmé dans le cadre des activités de l'école de musique, et que leur publication soit utilisée sans contrepartie de rémunération et pour une durée illimitée, dans les supports de communication édités par la Ville de Leers (magazine municipal, programmes, site internet, guides, expositions-photos, projections, affiches...)
- accepter / refuser : la réception d'informations de l'École de musique via courrier électronique (informations, auditions, concerts, convocations...).
- autoriser l'enseignant concerné à prendre les mesures nécessaires en cas d'accident de mon enfant.
- autoriser / refuse mon enfant à quitter seul l'école de musique après le cours.

Antécédents médicaux :
Médecin traitant : Commune :

Date :

Signature du responsable légal

(précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

!!! Votre enfant doit être inscrit avant de se présenter en cours !!!

**L'INSCRIPTION SERA EFFECTIVE AU RETOUR DU DOSSIER COMPLET & DU PAIEMENT
(fiche d'inscription signée, pièces justificatives au dépôt du dossier, paiement à la facturation)**

Réservé à l'administration

Dossier

Pièces justificatives

Date de réception